

<p>POL 1201-20 Pensée politique classique Mardi 9h30 à 12h30</p>

Professeur : Yves Couture
Bureau : A-3595
Téléphone : 514 987-3000 poste 8764
Disponibilités : lundi de 13h00 à 16h30 et mardi de 13h30 à 17hres
Courriel : ycouture7@yahoo.ca

Descriptif officiel du cours

Les grandes questions de la pensée politique (notamment les relations entre politiques et éthiques ainsi que les rapports entre, d'une part, l'État, et, d'autre part, la société, la religion, la famille, les classes sociales, l'individu, les femmes et les autres États) analysées à travers la lecture critique des auteurs classiques depuis l'Antiquité jusqu'au XVIe siècle. Permanence, pertinence actuelle et discontinuités de la réflexion politique. Les auteurs, situés dans leur contexte historique, comprendront notamment Platon, Aristote, Cicéron, Saint Augustin, Saint Thomas d'Aquin et Machiavel.

Principaux objectifs

1. Fournir une connaissance générale du contexte politique occidental, de l'Antiquité à la Renaissance.
2. Dégager les grands enjeux de la pensée politique classique au cours de ses périodes successives, dans un esprit qui facilite la comparaison avec la réalité et la pensée politiques modernes.
3. Approfondir l'analyse de quelques œuvres majeures de la pensée politique occidentale, en insistant à la fois sur leur caractère *fondateur* et sur leur caractère *spécifique*.
4. Favoriser une confrontation directe et systématique avec des textes complexes malgré la distance qui semble nous séparer aussi bien de leur forme que de leur contenu.

Méthode d'enseignement

Le cours se compose pour l'essentiel d'exposés du professeur. Il s'agira d'abord de situer la pensée et l'œuvre des auteurs considérés dans leur contexte historique et intellectuel, puis d'en préciser les principaux enjeux et les concepts fondamentaux. Nous aborderons ensuite en profondeur les textes au programme, dans un esprit d'éclaircissement et de discussion. À chaque étape, les questions et les commentaires des étudiants sont considérés comme une contribution essentielle à l'exposé.

Calendrier des séances

Date	Thèmes de la séance	Échéances /Textes au programme
5 sept.	Introduction au monde antique et à la pensée classique L'évolution politique et intellectuelle d'Athènes	Distribution du plan de cours
12 sept.	Platon I L'enjeu de la justice et de la politique pour Platon. Livres 1 et 2 de la <i>République</i> : exposé critique des thèses courantes sur la justice. Y a-t-il une justice naturelle et si oui peut-on la connaître et la réaliser ?	<i>La République</i> de Platon
19 sept.	Platon II Livres 2 à 4 de la <i>République</i> : l'élaboration du modèle de la Cité juste. Livres 5 à 7 : les objections à ce modèle et la réponse de Platon – L'idée du Bien et le mythe de la caverne.	Distribution du 1^{er} questionnaire <i>La République</i> de Platon
26 sept.	Platon III Livres 8 et 9 : la critique des Régimes existants. Bilan sur Platon et sur son influence.	<i>La République</i> de Platon
3 oct.	Aristote I La distinction entre théorie et praxis. Livre 1 des <i>Politiques</i> : analyse de la Cité, communauté politique par excellence ; Livre 2 : la critique des thèses de Platon	Échéance du 1^{er} rapport de lecture <i>Les Politiques</i> d'Aristote
10 oct.	Aristote II Livres 3 et 4 : la nature et la valeur des divers régimes	<i>Les Politiques</i> d'Aristote Distribution du 2^e questionnaire
17 oct.	Aristote III Livres 5 et 6 : le changement et les formes de chaque régime – Bilan sur Aristote et sur son influence	<i>Les politiques</i> d'Aristote
24 oct.	Semaine de lecture	
31 oct.	Dernier regard sur Athènes : le théâtre, les sophistes Les philosophies du monde hellénistique Le monde romain – Polybe : Rome comme modèle de puissance durable grâce à son régime mixte.	Échéance du 2^e rapport de lecture Recueil de textes : extraits de l' <i>Histoire</i> de Polybe.
7 nov.	Le monde romain (suite) La pensée politique de Cicéron et Marc-Aurèle Les rapports entre religion et politique après l'avènement du christianisme	Distribution du 3^e questionnaire Recueil : extraits de la <i>République</i> de Cicéron et des <i>Pensées</i> de Marc-Aurèle
14 nov.	Le monde romain et l'avènement du christianisme Saint Augustin	Recueil : extraits de la <i>Cité de Dieu</i> , de Saint Augustin
21 nov.	Les enjeux politiques du monde médiéval - Thomas D'Aquin et Dante	Échéance du 3^e rapport de lecture Recueil : extraits de la <i>Somme théologique</i> et de <i>De la Monarchie</i>
28 nov.	Introduction à la Renaissance et à la Réforme Machiavel I – Présentation générale – <i>Discours sur la première décade de Tite-Live</i>	Distribution du 4^e questionnaire Recueil : extraits des <i>Discours sur la première décade de Tite-Live</i>
5 déc.	Machiavel II – Présentation et analyse du <i>Prince</i> Bilan du cours	<i>Le Prince</i>
12 déc.	Examen final	Vendredi le 13 décembre : échéance du 4^e rapport de lecture

Lectures obligatoires

I – Platon – Extraits de la République

- Pour le cours du 12 sept. : **Livre I**, de 327a à 348a (p. 73 à 106 de l'édition de référence)
Livre II, de 357a à 362d (p. 120-127).
Examen critique des conceptions de la justice auxquelles s'oppose Platon.
- Pour le cours du 19 sept. : **Livre 4**, de 441c à 445e (p. 251 à 259) ; **Livre 5**, de 449a à 457c (p. 260 à 274)
Livre 7, du début jusqu'à 521b. (p.358 à 368) ;
La définition de la justice selon Platon – Les femmes – L'allégorie de la caverne
- Pour le cours du 26 sept. : **Livre 8** au complet
Critique des divers régimes à partir de l'idée d'une Cité idéale et pleinement juste

II – Aristote – Extraits des Politiques

- Pour le cours du 3 oct. : **Livre I**, chapitres 1 et 2 ainsi que les chapitres 8 à 10 ; **Livre II**, chapitres 1, 2, 3 et 5
Analyse des composantes de la Cité, définition de la citoyenneté, éléments d'analyse économique ; critiques des conceptions politiques de Platon.
- Pour le cours du 10 oct. : **Livre III**, chapitre 1 et chapitres 4 à 11 / *Les rapports de classes au fondement de la politique et des conceptions de la justice.*
Livre IV, chapitre 1 (*les principales façons de concevoir le meilleur Régime*)
Livre IV, chapitres 11 à 13 (*le rôle stabilisateur de la classe moyenne*).
- Pour le cours du 17 oct. : **Livre V**, chapitres 1 à 6 : *une théorie politique du conflit et du changement de régime ;*
Livre VI, chapitres 1 à 5 : *analyse institutionnelle et sociologique des démocraties.*

III – Pensée romaine (recueil de textes)

- Pour le cours du 31 oct. : **Polybe** (Recueil de textes) : **p. 468-478** : *but du livre et théorie du régime mixte ;*
p. 480-487 : *analyse de la constitution romaine ;* **p. 507-514** : *comparaison de Rome avec d'autres Cités ;* **p. 518-521** : *rôle de la religion et bilan.*
- Pour le cours du 7 nov. : **Cicéron** (recueil) : **Livre I**, p. 9 à 17 et p. 23 à 31 ; **Livre 2**, p. 45 à 47 :
L'importance de l'engagement civique
Marc-Aurèle (recueil) : Livres 1 à 4, p. 1139 à 1161. *Éthique stoïcienne et cosmopolitisme*
- Pour le cours du 14 nov. : **Saint Augustin** (recueil) : **Livre 4** : chap. 3-4 / *vues générales sur l'ouvrage et critiques de l'idéal guerrier et héroïque de la politique antique ;* **Livre 8** : chap. 1 à 5 et 8 à 10 / *critique de la pensée grecque avec un éloge nuancé de Socrate et Platon ;* **Livre 14**, chap. 1 à 6 / *La pensée du mal : les limites de la volonté humaine. Critique de l'orgueil philosophique ;* **Livre 19**, chap. 11 à 17 / *l'idéal de la paix. Les conséquences politiques du christianisme.*

IV – Pensée médiévale et Machiavel

- Pour le cours du 21 nov. : **Thomas d'Aquin** – Recueil de texte, Extraits de la *Somme théologique*
p. 346 à 362 et p. 373-375. *La théorie chrétienne du droit naturel*
Dante : - Recueil de texte, Extraits de *De la monarchie*
Sections 1 à 12 (**p. 439 à 453**). *La défense de l'autonomie du politique.*
- Pour le cours du 28 nov. : **Machiavel** – Extraits des *Discours sur la Première Décade de Tite-Live*
Livre I : avant-propos ; sections 1 à 6 (p. 151 à 169) ; sections 11 et 12 (p. 174 à 180) ; sections 26 et 27 (p. 180 à 183) et section 58 (p. 200 à 206). *Idéal républicain et puissance.*
- Pour le cours du 5 déc. : **Machiavel** – Extraits du *Prince*
Chap. 15 à 19 – p. 98 à 122 ; chap. 21 – p. 127 à 131 ; *La critique de l'idéalisme politique.*
chapitres 24 à 26 – p. 136 à 146. *Le rôle de la fortune. L'appel à unifier l'Italie.*

Proposition d'évaluation

1. Trois rapports de lecture sur les quatre proposés, valant chacun **25%** de la note finale :

	Thème	Distribution du questionnaire	Échéance
1 ^{er} rapport	Platon	19 septembre	3 octobre
2 ^e rapport	Aristote	10 octobre	31 octobre
3 ^e rapport	Pensée romaine	7 novembre	21 novembre
4 ^e rapport	Pensée médiévale et Machiavel	28 novembre	15 décembre

Chaque rapport de lecture demandera de répondre à 3 questions parmi un ensemble de questions proposées. Les questions porteront sur les textes analysés au cours. L'ampleur d'un rapport de lecture devra être d'environ 5 à 8 pages interlignes et demi.

Il ne vous est demandé que trois rapports de lecture, au choix. Mais si vous voulez les faire tous les quatre, les trois meilleures notes seront retenues.

2. Un examen en classe, valant **25%** de la note finale.

- L'examen portera sur l'ensemble de la matière couverte au cours de la session ;
- Vous aurez droit à vos notes de cours et à l'ensemble des textes étudiés (livres et recueil de textes)
- Des exemples de questions se rapprochant des questions de l'examen final seront donnés et commentés dans les dernières semaines du cours.

Normes de présentation des travaux

Des précisions sur la nature des rapports de lecture viendront avec la distribution de chaque questionnaire. Les travaux devront être dactylographiés à interligne et demi avec des marges droites. Le format Times 12 points est suggéré. Aucun travail manuscrit ne sera accepté. Les citations, notes et références devront respecter les normes universitaires du *Guide de méthodologie* du Centre Paulo-Freire.

Aucun travail expédié par courriel ne sera accepté à moins d'entente préalable.

Critères de correction

Fond :	Respect des exigences de contenu Capacité de synthèse	Usage de citations pertinentes et ciblées Maîtrise des textes à l'étude
Forme :	Respect des normes de présentation Clarté de l'expression écrite	Mention conforme des sources utilisées Structure de l'argumentation

Politique à l'égard des retards

Les dates de remise sont les mêmes pour tous. Tout délai non autorisé entraîne la perte de 2% à la note du travail.

Centre de monitorat Paulo-Freire

Le Centre Paulo-Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycle est ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique.

Politique à l'égard du plagiat et de l'emploi des sites web

Voici la résolution officielle du département de science politique à l'égard du plagiat :

« *Tous les professeurs et chargés de cours du département sont fermement encouragés à adopter une attitude vigilante devant les cas de plagiats, fraude, tricherie et falsification de documents. Chaque cas de plagiat, fraude, tricherie ou falsification de documents, (entraînant reprise du travail, échec au travail, échec pour le cours,...) fera l'objet d'un constat d'infraction académique envoyé au registraire.* »

Sera passible d'une mention d'échec quiconque :

- **recopie sans guillemets** des propos qui ne sont pas les siens (livres, articles, sites web, etc.) ;
- ne fournit pas la **source exacte** de ses références ;
- présente un texte constitué en majorité de citations ou de **textes paraphrasés**.

Par ailleurs, il est généralement déconseillé de s'appuyer sur des sources ou des propos issus de l'Internet. Ces emprunts ne seront pas considérés, dans la plupart des cas, comme étant des sources universitaires recevables (sauf indication contraire : périodique scientifique publié en ligne, chapitre d'ouvrage savant numérisé, etc.). Vous êtes réputés savoir reconnaître la qualité universitaire d'une référence.

Bibliographie

Ouvrages obligatoires

Platon, *La République*, traduction de Georges Leroux, Paris, Garnier-Flammarion, 2005.
Aristote, *Les Politiques*, traduction de Pierre Pégélin, Paris, Garnier-Flammarion, 1999.
Machiavel, *Le Prince et autres textes*, Folio-Classique, 2007.

Vous devez par ailleurs vous procurer **le recueil POL-1201**, édition automne 2013 (professeur Yves Couture) préparé pour ce cours et disponible à la COOP-UQAM. Ce recueil contient les textes complémentaires nécessaires au déroulement du cours. Veuillez noter qu'il sera nécessaire d'avoir avec soi l'ensemble de ces 4 ouvrages pour l'**examen final**.

Bien entendu, il est possible de lire davantage et de puiser à plusieurs sources. *Le dictionnaire de la philosophie politique* de Philippe Raynault et Stéphane Rials est un ouvrage recommandé à tout lecteur désireux de se familiariser rapidement avec les concepts et la pensée des auteurs.

Références additionnelles

Sur l'ensemble de la pensée politique classique comme sur chaque auteur considéré existe une bibliographie immense. Nous ne donnons ici que quelques références générales qui serviront de points de départ utiles à la recherche. N'hésitez jamais à lire attentivement, par exemple, les présentations synthétiques d'un auteur proposées par deux ou trois sources encyclopédiques : elles sont généralement très bien faites et constituent le premier complément au cours.

1. *Références encyclopédiques :*

- *Dictionnaire d'éthique et de philosophie morale*, (dir. M. Canto-Sperber), Paris, PUF, 1996.
- *Dictionnaire de la philosophie politique*, (dir. P. Raynaud et S. Rials), Paris, PUF, 1996.
- *Dictionnaire des œuvres politiques*, (dir. F. Châtelet, O. Duhamel et E. Pisier), Paris, PUF, 2001.
- *Dictionnaire des philosophes*, Encyclopédia Universalis et Albin Michel, Paris 1998.

2. *Histoires générales de la pensée politique*

- Chevallier J.J., *Histoire de la pensée politique*, Paris, Payot, 1993.
- Mairet, G., *Les grandes œuvres politiques*, Paris, Le livre de Poche, 1993.
- Renaut, A. (dir), *Histoire de la philosophie politique*, Paris, Calmann-Lévy, 1999 : T. I, *La liberté des anciens* ; T. II, *Naissances de la modernité*.
- Strauss, L. et J. Cropsey, *Histoire de la philosophie politique*, Paris, PUF, 1999.

3. Synthèses historiques :

3.1 Sur les sociétés antiques ou médiévales

- Brague, Rémi, *Europe, la voie romaine*, Paris, Gallimard, Folio-Essai, 1999.
- Brun, P., *Le monde grec à l'époque classique*, Paris, Armand Colin, 2003.
- Martin, J.P., *Histoire romaine*, Paris, Armand-Colin, 2003.
- Vernant, J.-P. et Vidal-Naquet, P., *La Grèce ancienne*, Paris, Seuil, 1990

3.2 Sur l'expérience politique grecque et romaine

- Castoriadis, C., « La démocratie grecque : vraies et fausses questions », *Esprit*, Déc. 1993, p. 24-33.
- Castoriadis, C., *Ce qui fait la Grèce. I. D'Homère à Héraclite*, Paris, Seuil, 2004
- Finley, M. *Démocratie antique et démocratie moderne*, Paris, Payot et Rivages, 2003
- Manin, B., « Démocratie directe et représentation : la désignation des gouvernants à Athènes », dans *Principe du gouvernement représentatif*, Paris, Champs-Flammarion, 1996.
- Romilly, J. de, *Problèmes de la démocratie grecque*, Paris, Presses-Pocket, 1991.
- Vidal-Naquet, P. et al., *La démocratie grecque vue d'ailleurs*, Paris, Flammarion, 1996.
- Vidal-Naquet, P. et al., *Démocratie, citoyenneté et héritage gréco-romain*, Paris, Liris, 2000.

3.3 Sur la pensée morale et politique classique

- Canto-Sperber, M., *Éthiques grecques*, Paris, PUF, 2001.
- Canto-Sperber et al., *Philosophie grecque*, Paris, PUF, 1998.
- Hadot, Pierre, *Qu'est-ce que la philosophie antique ?*, Paris, Folio, 1995.
- Manent, Pierre, *Les métamorphoses de la cité*, Paris, Flammarion, 2010.
- Romilly, J. de, *Les grands sophistes dans l'Athènes de Périclès*, Paris, *Le livre de poche*, 1989

3.4 Sur les usages actuels de la pensée politique classique

- Breaugh, M. et Couture, Y., *Les Anciens dans la pensée politique contemporaine*, Québec, PUL, 2010.
- Cassin, B. et al., *Nos Grecs et leurs modernes*, Paris, Seuil, 1992.
- Collobert, C. et al., *L'avenir de la philosophie est-il grec ?*, Montréal, Fidès, 2002.

4. Sur chaque auteur

Le meilleur point de départ pour une recherche bibliographique sur chaque auteur étudié consiste à partir des suggestions bibliographiques données par les dictionnaires de philosophie et de pensée politiques indiqués au point 1. (Voir à la fin des articles *Platon*, *Aristote*, *Machiavel*, etc.) On y retient en général les références les plus claires et les plus influentes sur l'auteur ou la question traitée.

5. Quelques références utiles sur Internet :

Cet outil de recherche ne saurait remplacer les références encyclopédiques et encore moins les ouvrages spécialisés. Ils offrent néanmoins d'utiles points de départ pour une recherche plus approfondie.

L'encyclopédie de l'Agora : <http://agora.qc.ca/encyclopedie.nsf/>

À partir de l'index général, on rejoint des pages portant sur les auteurs étudiés. Biographies sommaires et indication de liens utiles et des textes sur les auteurs considérés.

Les classiques des sciences sociales : http://www.uqac.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/

La collection des classiques des sciences sociales, classée par ordre alphabétique d'auteurs, contient un nombre impressionnant d'œuvres numérisées et téléchargeables. Pour chaque auteur sont également proposés des liens utiles vers des sites spécialisés.

Wikipédia, L'encyclopédie libre : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Accueil>

Sur la plupart des auteurs étudiés existe une page offrant portrait, biographie sommaire, présentation de l'œuvre, bibliographie, etc.

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12^e ou 13^e cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2^e et 3^e cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

POLITIQUE 16 SUR LE HARCÈLEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement :
514-987-3000, poste 0886

<http://www.harcelement.uqam.ca>

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no. 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.